

# INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## PLUVALOR PREMIUM

Parts C (Capitalisation) : FR0011461326 Parts D (Distribution) : FR0011461334

Ce Fonds est géré par **CONSERVATEUR GESTION VALOR**

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La classification du Fonds est : Obligations et autres titres de créances internationaux.

Le Fonds a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de 2 ans minimum, la recherche d'une performance supérieure ou égale à son indicateur de comparaison (€STR +0,085% capitalisé) par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire sur l'ensemble des marchés obligataires et marchés de taux mondiaux avec une fourchette de sensibilité globale comprise entre 0 et 3. L'€STR (Euro Short-Term Rate) est un taux d'intérêt interbancaire de référence calculé et publié par la Banque Centrale Européenne ;

Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de l'indicateur de référence.

Le fonds est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur mentionné ci-dessus. L'indice constitue un simple indicateur de comparaison a posteriori.

✓ Le Fonds est géré en investissant en permanence sur les marchés internationaux mondiaux obligataires et de taux dans le respect d'une limite d'exposition de 100% maximum sur les pays de l'OCDE, 30% maximum sur BRIICA (Brésil, Russie, Inde, Indonésie, Chine et Afrique du Sud) et, uniquement en indirect, 30% maximum sur les autres pays émergents, autorisés par le prospectus. L'exposition nette globale du fonds sur les marchés des pays hors OCDE est limitée à 30% de l'actif net.

✓ Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% en titres de créances ou produits de taux libellés en Euro et/ou en devises, sans distinction privé/public, sans contrainte de notation ; les obligations dites de catégories « spéculatives » ou non notées sont limitées à 65 %. La gestion pourra utiliser toutes les échéances mises à sa disposition par la courbe de taux. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre 0 et 3.

✓ Le Fonds peut être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net avec une limite de 30% maximum d'exposition sur les devises des pays émergents (pays hors OCDE).

✓ Le Fonds pourra être exposé aux marchés actions jusqu'à 10 % maximum de son actif sur les pays de l'OCDE et BRIICA (grandes capitalisations), dans la recherche d'un surcroît de performance via des obligations convertibles et des OPC.

✓ Le Fonds peut investir jusqu'à 100% en OPCVM français ou européens, en « UCITS ETF », ou en OPC français, européens ou étrangers éligibles. Les investissements en OPCVM/OPC actions sont compris dans les 10 % maximum de détention d'actions. Le FCP a la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion.

✓ Le Fonds peut recourir aux instruments dérivés afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille au risque des marchés taux, change et actions (dans la limite de l'exposition de 10% au risque actions). Il pourra également recourir aux titres intégrant des dérivés. Ces opérations seront effectuées sans recherche de surexposition.

Les critères environnementaux sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Les parts C du Fonds capitalisent leur résultat net et plus-values nettes réalisées ; Les parts D du Fonds distribuent leur résultat net et capitalisent et/ou distribuent et/ou reportent leurs plus-values nettes réalisées sur décision de la société de gestion.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 18 heures 30 chez Conservateur Finance (J) et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative valorisée aux cours de clôture J+1, calculée et publiée en J+2 (soit à cours inconnu). Les règlements sont effectués à J + 3, J étant la date de centralisation.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible ← → A risque plus élevé

Rendement Potentiellement plus faible      Rendement Potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée.

Le niveau de risque de ce fonds reflète principalement le risque du marché des obligations internationales sur lequel il est investi.

Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

### Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de crédit :** En cas de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, ainsi qu'en cas de défaut de l'émetteur, il peut y avoir une baisse de la valeur des actifs, qui pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative du fonds. Ce risque est particulièrement présent sur les titres non notés dits « spéculatifs ».

**Risque de contrepartie :** il représente le risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements envers l'OPCVM.

La survenance de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,88%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	<p><b>Jusqu'au 31/12/2021</b> : 20% TTC de la surperformance annuelle du FCP par rapport à l'indice Eonia capitalisé +1 % (application de la méthode indicée), A titre d'information : 0 % (parts C) et 0,05% (parts D) de l'actif net moyen au titre de l'exercice 2021</p> <p><b>A compter du 03/01/2022</b> : 20% TTC de la surperformance annuelle du FCP par rapport à l'indice €STR +0,085% capitalisé +1 % (application de la méthode indicée)</p>

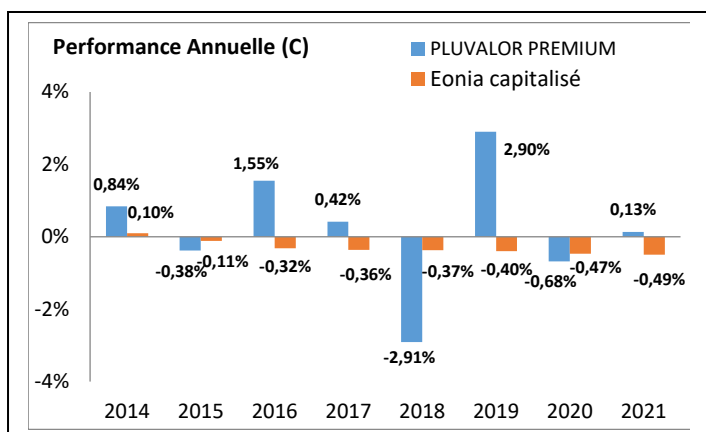
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédant clos en Décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au passage intitulé « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site [www.conservateur.fr](http://www.conservateur.fr)

*La commission de surperformance est prélevée le cas échéant à la fin de l'exercice du fonds, selon les modalités décrites dans le prospectus*

## PERFORMANCES PASSES



Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances de l'indicateur de référence sont calculées coupons nets réinvestis.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performances prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées.

**Date de création de l'OPCVM** : 26 juin 2013

**Date de création des parts C et D** : 26 juin 2013

**Devise de référence** : Euro

A compter du 01/01/2022, l'€STR +0,085% capitalisé remplace l'Eonia capitalisé

Performance Part D : 2016 : 1,54 % . 2017 : 0,42 % 2018 : -2,92% 2019 : 2,84% 2020 :-1,31% 2021 : -0,11%

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire** : CACEIS Bank

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel)** : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : CONSERVATEUR FINANCE 59, rue de la Faisanderie - 75781 PARIS Cedex 16 - Tél. : 01 53 65 72 31. [www.conservateur.fr](http://www.conservateur.fr). Ces informations sont disponibles en français.

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative** : Lieu de publication de la valeur liquidative : locaux de la société de gestion et du commercialisateur, site internet du commercialisateur : [www.conservateur.fr](http://www.conservateur.fr), base GECO : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

**Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les détails de la politique de rémunération est disponible à l'adresse [www.conservateur.fr](http://www.conservateur.fr).

La responsabilité de CONSERVATEUR GESTION VALOR ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion CONSERVATEUR GESTION VALOR est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers(AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/04/2022.